

Visa par l'AMMC de la mise à jour du prospectus relatif à une émission obligataire subordonnée perpétuelle de CFG Bank

Casablanca, le 4 octobre 2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé, en date du 03/10/2022 sous la référence VI/EM/031/2022, la mise à jour du prospectus relatif à l'émission par CFG Bank d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement de coupons d'un montant global de 40 millions de dirhams.

Ladite mise à jour complète le prospectus visé par l'AMMC en date du 15 septembre 2022 sous la référence VI/EM/026/2022.

Un extrait de la mise à jour du prospectus est disponible sur le site internet de CFG Bank sous le lien : <https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-et-moi/communication-financiere/>

La mise à jour du prospectus visé est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - Siège social de CFG Bank : Rue Ibnou Toufail 20100 Casablanca Maroc ;
 - Site web de CFG Bank : <https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-et-moi/communication-financiere/> ;
 - Siège social et site web de la Bourse de Casablanca : www.casablanca-bourse.com ;
 - Site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

POUR TOUT CONTACT RELATIF À LA COMMUNICATION FINANCIÈRE :

M. Salim Rais - Directeur Exécutif Affaires Financières et Contrôle de Gestion
Email: s.rais@cfgbank.com - Téléphone : 05 22 48 83 95